

THOR ACTICIDE® LG TECHNIQUE

Microbiocide industriel
Liquide

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE :

5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.....1,11 % (lorsque emballé)
2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one..... 0,37 % (lorsque emballé)

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 26252
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU AGENT

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 10 kg – 1050 kg

N° DE LOT :

DATE DE FABRICATION :

THOR ACTICIDE® LG TECHNIQUE pèse 1,01 kg le litre

Acticide® est une marque de commerce déposée de Thor Specialties, Inc.

Thor GmbH
Landwehrstrasse 1
D-67346, Speyer, Germany

Thor Specialties, Inc.
50 Waterview Drive Shelton,
CT, 06484 U.S.A.
Tel: (203) 516-6980
Fax: (203) 954-0005

Maclsaac & Associates
440 Gloucester Street, Suite 2111

2020-08-14

Sub.No.2020-3173

Ottawa, ON K1R 7T8

(613) 236-2250

MODE D'EMPLOI

Pour usage uniquement dans la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Les fabricants doivent obtenir leurs propres homologations en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX, PEUT CAUSER DES BRÛLURES DE LA PEAU OU UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION OU D'ABSORPTION CUTANÉE. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des lunettes à coques ou un écran facial et des gants de protection contre les agents chimiques pendant la manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Se laver à fond après la manipulation.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les oiseaux, les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas déverser les effluents traités dans les égouts, lacs, ruisseaux, étangs, estuaires, océans ou autres étendues d'eau. Ne pas contaminer l'eau pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Appliquer ce produit uniquement tel qu'indiqué sur l'étiquette.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages possibles aux muqueuses. Des mesures contre un choc du système circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions peuvent s'avérer nécessaires.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, de la nourriture animale, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.